



PREFET DE L'ORNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'ORNE
NOR 2350-16-00011

ARRETE
*délimitant les frayères et les zones de croissance
ou d'alimentation de la faune piscicole et des
crustacés du département de l'Orne*

Le PREFET de l'ORNE
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-3 et R. 432-1 à R. 432-1-5 relatifs à la protection du patrimoine piscicole et son article L. 120-1 relatif à l'information et à la participation des citoyens,
- VU** l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement,
- VU** l'avis favorable du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de sa séance du 14 décembre 2015,
- VU** l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (formation « nature ») émis lors de sa séance du 25 février 2016,
- VU** l'avis du président de la fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique en date du 4 décembre 2015,
- VU** la consultation du public réalisée du 14 décembre 2015 au 8 janvier 2016,

CONSIDERANT la nécessité d'identifier et de préserver les frayères de lamproie de Planer, truite fario, saumon atlantique, ombre commun, vandoise, chabot et brochet, espèces listées dans l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 susvisé et présentes dans le département de l'Orne,

CONSIDERANT la nécessité d'identifier et de préserver les zones de croissance et d'alimentation des écrevisses à pieds blancs, espèce listée dans l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 susvisé et présente dans le département de l'Orne,

SUR proposition du directeur départemental des territoires de l'Orne,

ARRÊTE

ARTICLE 1

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-I du code de l'environnement est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 1 du présent arrêté.

Il correspond aux parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de lamproie de Planer, truite fario, saumon atlantique, ombre commun, vandoise et chabot.

ARTICLE 2

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-II du code de l'environnement est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 2 du présent arrêté.

Il correspond aux parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de brochet au cours de la période des dix années précédentes.

ARTICLE 3

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-III du code de l'environnement est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 3 du présent arrêté.

Il correspond aux parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisses à pieds blancs a été observée au cours de la période des dix années précédentes.

ARTICLE 4

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans les annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L.432-3 du code de l'environnement, toute partie de cours d'eau visée dans l'annexe 3 du présent arrêté.

Est considéré comme un cours d'eau, au sens du présent arrêté, un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année.

ARTICLE 5

Les inventaires visés aux articles 1 à 3 du présent arrêté peuvent être révisés en tant que de besoin selon les modalités prévues pour leur établissement. Ils sont révisés au minimum une fois tous les dix ans.

ARTICLE 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne et affiché dans toutes les mairies du département durant une période minimale d'un an.

Il sera mis à disposition sur le site internet des services de l'État dans l'Orne, accompagné d'une cartographie informative et non exhaustive des tronçons de cours d'eau visés en annexes 1, 2 et 3.

ARTICLE 7

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Orne ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre en charge de l'écologie. L'absence de réponse dans un délai de 4 mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchique, peuvent être déférés dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc – BP 25086 – 14050 CAEN cedex 4.

ARTICLE 8

Le secrétaire général de la préfecture de l'Orne, le directeur départemental des territoires de l'Orne et le chef du service départemental de l'ONEMA de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Alençon, le **02 MARS 2016**

Le Préfet,



Isabelle DAVID

INVENTAIRE DES ZONES DE FRAYÈRES DES POISSONS DE LA LISTE 1

Inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce, pour chacune des espèces de poissons figurant sur la première liste (article R.432-1-1-I du code de l'environnement et arrêté ministériel du 23 avril 2008).

Liste des espèces présentes dans le département :

Chabot (*Cottus gobio* sp.), lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), ombre commun (*Thymallus thymallus*), saumon atlantique (*Salmo salar*), truite fario (*Salmo trutta fario*), vandoise (*Leuciscus leuciscus*)

BASSIN DE L'ORNE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Orne	Source (Source de l'Orne), commune d'Aunou/Orne	Pont D958 à Macé	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Viverel,	Source, commune de Sées	Confluence avec l'Orne, commune de Sées	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Crochet,	Source, commune de Sées	Confluence avec l'Orne, commune de Sées	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, vandoise	Orne	Pont RN 158, commune d'Almenèches	Pont SNCF, commune d'Almenèches	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, vandoise	La Sennevière, et ses affluents ci-dessous	Pont de la D741, commune de Saint-Hilaire la Gérard	Confluence avec l'Orne, commune de Mortrée	Sauf le ruisseau de la Ferme de l'Étang, commune de Belfonds
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Petite Fosse	Source, commune de Saint-Hilaire la Gérard	Confluence avec la Sennevière, commune de Mortrée	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Ponts Besnard	Source, commune de Belfonds	Confluence avec la Sennevière, commune de Belfonds	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Sennevière, affluents et sous affluents	Source, commune de Tanville	Pont de la D741, commune de Saint-Hilaire la Gérard	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, vandoise	La Thouane, affluents et sous affluents	Pont de la D751, commune de Montmerrei	Confluence avec l'Orne, commune de Mortrée	Sauf le ruisseau du Parc au Coq, commune du Cercueil
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Gironde et son affluent	Source, commune de Médavy	Confluence avec l'Orne, commune de Mortrée	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Calvaire et son affluent	Source, commune de Marcei	Confluence avec l'Orne, commune de Boissei-la-Lande	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Don, affluents et sous affluents	Source, commune de Brullemail	Confluence avec l'Orne, commune d'Almenèches	Sauf les ruisseaux : - des Monts d'Amain et de la Renaudière, commune de Saint-Léonard des Parcs - de la Chenaudière, de la Hiboudière et de l'Hôpital, commune de Aunou-sur-Orne - du Château, commune de Neuville-près-Sées - du Marais, commune de Godisson - de la Harcoulière, commune de Marmouillé - du Plessis, commune d'Almenèches
Vandoise	Le Don	Confluence avec la Senelle, commune de Neuville-près-Sées	Confluence avec l'Orne, commune d'Almenèches	
Vandoise	Orne	Pont SNCF, commune d'Almenèches	Confluence Udon, commune d'Ecouché	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Tercey,	Source, commune St Loyer-des-Champs	Confluence avec l'Orne, commune St Loyer-des-Champs	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Rogneux	Source, commune d'Aunou-le-Faucon	Confluence avec l'Orne, commune d'Aunou-le-Faucon	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Ure, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Ménil-Froger	Confluence avec l'Orne, commune d'Argentan	
Vandoise	L'Ure	Confluence avec la Dieuge, au pont de la D26, commune de la Cochère	Confluence avec l'Orne, commune d'Argentan	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	l'Houay	Source, commune de Ri	Confluence avec l'Orne, commune de Goulet	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	la Baize ses affluents et sous affluents	Source, commune de Saint-Christophe-le-Jajolet	Confluence avec l'Orne, commune de Fontenai-sur-Orne	

Chabot, lamproie de Planer, truite fario	la Cance ses affluents et sous affluents	Source, commune de la Lande-de-Goult	Confluence avec l'Orne, commune d'Ecouché	Sauf les ruisseaux : - des marais de Fleuriel et de la Mare, commune de Fleuré - du Feugerai, commune de Ménéil-Sceffleur - de Frévent, commune de Francheville, et le bief d'Ecouché
Vandoise	la Cance	Pont de la D48, commune de Boucé	Confluence avec l'Orne, commune d'Ecouché	Sauf le bief d'Ecouché
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Commune, et son affluent le ruisseau de Pommereux	Source, commune de Goulet	Confluence avec l'Orne, commune de Goulet	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	l'Udon ses affluents et sous affluents	Source, commune de Chahains	Confluence avec l'Orne, commune d'Ecouché	Sauf les ruisseaux : - du Rouvray, de la Berrerie et du Vivier, commune de Rânes - de Pubois, commune de Vieux-Pont - de Roulard, commune de Ménéil-Sceffleur - des Marcs Louvets et des Aucherels, commune de Boucé.
Vandoise	l'Udon	Pont de la D908, commune de Sainte Marguerite de Carrouges	Confluence avec l'Orne, commune d'Ecouché	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, vandoise	Orne	Confluence Udon, commune d'Ecouché	Barrage de la Scierie, commune de Putanges	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Guémondet	Source, commune de Saint-Brice-sous-Rânes	Confluence avec l'Orne, commune de Sevrai	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Maire, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Rânes	Confluence avec l'Orne, commune de Batilly	
Vandoise	La Maire	Pont de la D218, commune de Lougé-sur-Maire	Confluence avec l'Orne, Commune de Batilly	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Vloger, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Montgaroult	Confluence avec l'Orne, commune de Montgaroult	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Martinière et son affluent	Source, commune de Giel-Courteille	Confluence avec l'Orne, commune de Giel-Courteille	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Chapelle	Source, commune de Ménéil-Jean	Confluence avec l'Orne, commune de Ménéil-Jean	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Val Renard et son affluent	Source, commune de Habloville	Confluence avec l'Orne, commune de Giel-Courteille	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Gué Blandin, ses affluents et sous affluents	Source, commune des Yveteaux	Confluence avec l'Orne, commune de la Fresnaye-au-Sauvage	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Ferronnière (Putanges) et ses affluents	Source, commune de Putanges	Confluence avec l'Orne, commune de Putanges	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Coutures et affluents	Source, commune de Putanges	Confluence avec l'Orne, commune de Putanges	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Chesnay	Source, commune des Rotours	Confluence avec l'Orne, commune des Rotours	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Vienne, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Saint-André-de-Briouze	Confluence avec l'Orne, commune de Sainte-Croix-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Cui de Chaudron, affluents et sous affluents	Source, commune de Ménéil-Gondouin	Confluence avec l'Orne, commune de Sainte-Croix-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Monts Hiboux, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Bazoches-au-Houlme	Confluence avec l'Orne, commune des Rotours	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, Saumon atlantique, Vandoise	Orne	Aval immédiat Barrage EDF du Plessis, commune de Rabodanges	Ancien Barrage du Moulin de Blot (queue de la retenue EDF), commune de Saint Philbert sur Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Fontaine au Héron, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Saint-André-de-Briouze	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Aubert-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Guesnerie, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Saint-Honorine-la-Guillaume	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Aubert-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Val Besnard, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Rabodanges	Confluence avec l'Orne, commune de Rabodanges	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Vallées, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Saint-Aubert-sur-Orne	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Aubert-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Mineries, ses affluents et sous affluents	Source, commune de la Forêt-Auvray	Confluence avec l'Orne, commune de la Forêt-Auvray	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario, Saumon atlantique, Vandoise	Orne	Aval immédiat du barrage EDF, commune de Saint Philbert sur Orne	Limite départementale, confluence Noireau, commune de Ménéil-Hubert sur Orne	

Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Baize, affluents et sous affluents	Source, commune d'Habloville	Limite départementale, pont de la D128, commune des Isles-Bardel (14)	Dans ses parties ornaïses et limitrophes avec le Calvados.
Saumon atlantique	La Baize et son affluent ci-dessous :	Pont de la route communale desservant le lieu dit "La Bigne", commune de Bazoches-au-Houlme	Limite départementale, pont de la D128, commune des Isles-Bardel (14)	
Saumon atlantique	La Bilaine	Pont de la route communale desservant le lieu-dit "La Rivière", commune de Neuvy-au-Houlme	Confluence avec la Baize, commune de Neuvy-au-Houlme	
Vandoise	La Baize	Pont de la D245, commune de Ménil-Vin	Limite départementale, pont de la D128, commune des Isles-Bardel (14)	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	la Rouvre, affluents et sous affluents	Source, commune de Beauvain	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Philbert-sur-Orne	Sauf les ruisseaux du Val de Breuil et de la Source Philippe dans leur partie encadrant le Marais du Grand Hazé, commune de Briouze, et pour la truite fario et le chabot.
Saumon atlantique	La Rouvre, affluents et sous affluents ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau du Val de Breuil, commune de Pointel	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Philbert-sur-Orne	
Saumon atlantique	La Gine	Confluence avec le ruisseau de la Ferrière, commune de la Carneille	Confluence avec la Rouvre, commune de la Carneille	
Saumon atlantique	Le Lembron et son affluent ci-dessous :	Confluence avec le Lembronnet, commune de Ronfeugerai	Confluence avec la Rouvre, commune de Taillebois	
Saumon atlantique	Le ruisseau de Courteille	Pont de la D25, commune de Sainte-Honorine-la-Chardonne	Confluence avec le Lembron commune de Sainte-Honorine-la-Chardonne	
Saumon atlantique	La Coulandre	Confluence avec le ruisseau de Boucherie, commune de Bréel	Confluence avec la Rouvre, commune de Bréel	
Vandoise	La Rouvre	Confluence avec le ruisseau des Masses, commune de Saint-Georges-d'Annebecq	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Philbert-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Ruisseau de Ménil-Hubert-sur-Orne	Source, commune de Ménil-Hubert-sur-Orne	Confluence avec l'Orne, commune de Ménil-Hubert-sur-Orne	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Noireau, affluents et sous affluents	Source, commune de Ménil-Ciboult	Confluence avec l'Orne, commune de Ménil-Hubert-sur-Orne	Dans ses parties ornaïses et limitrophes avec le Calvados
Saumon atlantique	Le Noireau, et son affluent ci-dessous	Confluence avec la Durance, commune de Tinchebray	Confluence avec l'Orne, commune de Ménil-Hubert-sur-Orne	
Saumon atlantique	La Vère	Pont de la D20, commune d'Athis-de-l'Orne	Confluence avec le Noireau, commune de Saint-Pierre-du-Regard	
Vandoise	Le Noireau et son affluent ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau de Diane, commune de Montsecret	Confluence avec l'Orne, commune de Ménil-Hubert-sur-Orne	
Vandoise	La Vère	Pont de la D20, commune d'Athis-de-l'Orne	Confluence avec le Noireau, commune de Saint-Pierre-du-Regard	

BASSIN DE LA DIVES

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Dives et ses affluents et sous affluents	Source, commune de Courménéil	Limite départementale, commune d'Ommoy	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Malnoyer	Source, commune de Courménéil	Confluence avec la Dives, commune de Courménéil	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Douaires et ses affluents ci-dessous:	Source, commune de Courménéil	Confluence avec la Dives, commune de Courménéil	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Conière	Source, commune de Courménéil	Confluence avec le ruisseau des Douaires, commune de Courménéil	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Parc au Sassier	Aval plan d'eau de la Mare Mouton, commune de Courménéil	Confluence avec le ruisseau de la Conière, commune de Courménéil	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Saint-Arnoult	Source, commune de Exmes	Confluence avec la Dives, commune de Exmes	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Barges et son affluent ci-dessous :	Source, commune de Exmes	Confluence avec la Dives, commune de Chambois	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Roule-Crotte	Pont du Château de Villebadin, commune de Villebadin	Confluence avec la Dives, commune de Villebadin	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Fontaine d'Aubry	Source, commune de Aubry-en-Exmes	Confluence avec la Dives, commune de Aubry-en-Exmes	

Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Pont aux Anes	Source, commune de Tournai-sur-Dives	Confluence avec la Dives, commune de Tournai-sur-Dives	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Foulbec et son affluent ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau du Pont au Sot, commune d'Ecorches	Confluence avec la Dives, commune de Neauphe-sur-Dives	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Pont au Sot et son affluent ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau du Petit Mesnil, commune d'Ecorches	Confluence avec le ruisseau de Foulbec, commune d'Ecorches	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Ruisseau du Petit Mesnil	Pont de la D916, commune d'Ecorches	Confluence avec le ruisseau du Pont au Sot, commune d'Ecorches	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Meillon et son affluent ci-dessous	Source, commune d'Occagnes	Confluence avec la Dives, commune d'Ommoy	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Marboeufs	Sources, commune de Bailleul	Confluence avec le ruisseau du Meillon, commune de Bailleul	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Douit	Plan d'eau du Bois de Feuillet, commune de Brieux	Confluence avec la Dives, commune de Merri	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Filaine et ses affluents ci-dessous :	Source, commune de Nécy	Limite départementale, commune de Brieux	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Gronde	Limite départementale, commune de Nécy	Limite départementale, commune de Nécy	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Moulin Brieux et son affluent ci-dessous :	Etang du Moulin Neuf, Commune de Brieux	Limite départementale, commune de Brieux	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de la Motte	Source, commune de Bieux	Confluence avec le ruisseau du Moulin de Brieux, commune de Brieux	
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Vie, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Mênil-Hubert-en-Exmes	Limite départementale, commune de Vimoutiers	Dans ses parties ornaies et limitrophes avec le Calvados sauf le bras reliant la Vie à la Dives, commune de Saint-Pierre-la-Rivière, et les ruisseaux : - de la Huberdière, des Fossés et du Village Bardoult, commune de Survie - du Val Roger, de sa source à sa confluence avec le ruisseau du Bourg, commune de la Fresnaie Fayel, et son affluent le ruisseau du Moutier, commune d'Aubry-le-Panthou - du Moulin Foulon, commune d'Aubry-le-Panthou - du Val Gelé, commune de Fresnay-le-Samson - de Valame, de sa source à sa confluence avec le ruisseau de la Guillardière, commune de Ticheville
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Viette, ses affluents et sous-affluents	Confluence des ruisseaux de Champeaux et de Besion, commune de Camembert	Confluence avec la Vie, commune de Vimoutiers	Sauf les ruisseaux : - des Monts Hébert et du Parquet, commune des Champeaux - de la Héronnière, commune de Camembert - des Costillets, de sa source à sa confluence avec le ruisseau de la Ferme Saint-Léger, et son affluent le ruisseau de la Chobenièrre, commune de Coudehard - de Cagnon et de Buaille, commune de Camembert - du Val Hunou, commune des Champeaux - du Vitou, de sa source à sa confluence avec le ruisseau du Tremble, commune de Vimoutiers
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Monne, ses affluents et sous affluents	Source, commune du Renouard	Limite départementale, commune de Crouttes	Dans ses parties ornaies et limitrophes avec le Calvados, sauf les ruisseaux : - du Bois des Quatre Favriils, de la Patrie et de Saint-Gervais, commune de Saint-Gervais des Sablons - du Château de Corday et du Village, commune du Renouard - de la Couennetière, de la Testière et de la Grimouillère, commune de Crouttes

BASSIN DE LA TOUQUES

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Touques, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Champ-Haut	Limite départementale, commune de Canapville	Sauf les ruisseaux : - de Fontaine Bouillante, de sa source au pont de l'ancienne voie ferrée, et du Dérot, commune de Cisai-Saint-Aubin - la Maure, de sa source à sa confluence avec la Touques, communes de Champ-Haut, Lignéres et Colmer - de la Noë et de Launay, commune de Croisilles - du Bouillant, commune de Résenlieu - de Beaulévêque, commune de Canapville - du Bourgel, de sa source au pont de la D248, commune d'Avernes-Saint-Gourgon - du Bourg, commune de Canapville
Ombre commun	La Touques	Pont de la D979, commune de Gacé	Limite départementale, commune de Canapville	

BASSIN DE LA RISLE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Risle, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Planches	Limite départementale, commune de Saint-Martin-d'Ecublei	Sauf les ruisseaux : - des Girardeaux et son affluent de la Bruyère, communes de Ferrière-la-Verrerie et Planches - du Bois Guimon, commune des Authieux du Puits - du Ménil Cher et du Gué Maingot, de sa source à sa confluence avec le ruisseau de la Chevalerie, commune d'Echauffour - des Vaux, commune de Saint-Pierre-des-Loges - de la Forêt et de Clopin, de sa source à au pont de la D252, commune de Ménil-Bérard - du Parc du Boulay, commune de Bréthel - du Gru, de sa source au pont de la D278, commune d'Ecorcei - du Gripel, de sa source à la D13, commune de Rai - de Finard, du pont de la D664, commune de Saint-Sulpice-sur-Risle à sa confluence avec la Risle, commune de Saint-Martin-d'Ecublei
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Charentonne, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Saint-Evroult Notre-Dame-du-Bois	Limite départementale, Commune d'Anceins	Sauf les ruisseaux : - des Quatre-Vents et de l'Ermitage à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois - de la Martelière et de la Besnardière, commune de la Gonfrière - de la Cordonnerie, commune de Touquettes
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Guiel, ses affluents et sous affluents	Source, commune de la Trinité-des-Laitiers	Limite départementale, commune de Monnai	Sauf le ruisseau de Verderie, commune de la Trinité-des-Laitiers
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Sommaire	Pont de la Bonnetière, commune de Saint-Symphorien-les-Bruyères	Limite départementale, commune de Saint-Nicolas-de-Sommaire	
Ombre commun, Vandoise	La Risle	Pont de la D932, commune de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe	Limite départementale, commune de Saint-Martin-d'Ecublei	

BASSIN DE L'ITON

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Iton, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Mahéru	Limite départementale, commune de Chandai	Sauf les ruisseaux : - de la Meslandrie,, commune de Moulins-la-Marche - le bief du Moulin, commune de Bonsmoulins - de Neuille Souris, de sa source au pont de la Chéchinière, commune de Soligny-la-Trappe - du Vivier Tranchant, communes des Aspres et de Bonnefoi

BASSIN DE L'AVRE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Avre, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Bubertré	Limite départementale, commune de Beaulieu	Sauf les ruisseaux : - de Bellefosse, commune de Bresolletes - de la Neigerie, commune des Aspres
Chabot, lamproie de Planer	Ruisseau de la Poterie puis rivière de Saint-Maurice	Source, commune de La Ventrouze	Limite départementale, commune de Saint-Maurice-les-Charencey	

BASSIN DE L'EURE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Eure, ses affluents et sous-affluents	Confluence des ruisseaux de Rumien et de la Fonte, commune de la Lande-sur-Eure	Limite départementale avec l'Eure-et-Loir, commune des Menus	Dans ses parties ornaises et limitrophes avec L'Eure-et-Loir

BASSIN DE L'HUISNE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Huisne, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de La Perrière	Limite départementale avec l'Eure-et-Loir, commune de Condeau puis dans sa partie comprise entre les limites départementales de l'Eure-et-Loir et la Sarthe, communes de Saint-Hilaire-sur-Erre et le Theil-sur-Huisne	Dans ses parties ornaises et limitrophes avec L'Eure-et-Loir et la Sarthe.
Ombre commun	L'Huisne, ses affluents et sous affluent ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau de Prulay, commune de Saint-Denis-sur-Huisne	Limite départementale avec l'Eure-et-Loir, commune de Condeau puis dans sa partie comprise entre les limites départementales de l'Eure-et-Loir et la Sarthe	
Ombre commun	Le Chêne-Galon	Pont de la D310, commune d'Eperrais	Confluence avec l'Huisne, commune de Mauves-sur-Huisne	
Ombre commun	La Commeauche et son affluent ci-dessous :	Pont de la D290 commune de Tourouvre	Confluence avec l'Huisne, commune de Boissy-Maugis	
Ombre commun	La Jambée	Pont de la D609, commune de Moulicent	Confluence avec la Commeauche, commune de Monceaux-au-Perche	
Ombre commun	La Corbionne	Pont de la D920, commune de Moutiers-au-Perche	Confluence avec l'Huisne, commune de Condé-sur-Huisne	
Vandoise	L'Huisne, ses affluents et sous affluent ci-dessous :	Confluence avec le Ruisseau du Chêne-Galon, commune de Mauves-sur-Huisne	Limite départementale avec l'Eure-et-Loir, commune de Condeau puis dans sa partie comprise entre les limites départementales de l'Eure-et-Loir et la Sarthe	
Vandoise	La Villette	Pont de la D10, commune de Corbon	Confluence avec l'Huisne, commune de Corbon	
Vandoise	La Commeauche	Confluence avec la Jambée, commune de Monceaux-au-Perche	Confluence avec l'Huisne, commune de Boissy-Maugis	
Vandoise	La Corbionne	Pont de la D920, commune de Moutiers-au-Perche	Confluence avec l'Huisne, commune de Condé-sur-Huisne	

Vandoise	L'Erre	Pont de la D313, commune de Préaux-du-Perche	Confluence avec l'Huisne, commune de Saint-Hilaire-sur-Erre	
Vandoise	La Mème	Confluence avec la Coudre, commune de Saint-Germain-de-la-Coudre	Limite départementale, commune de Saint-Germain-de-la-Coudre	

BASSIN DE LA SARTHE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Sarthe, ses affluents et sous-affluents	Résurgence, commune de Saint-Aquilin de Corbion	Limite départementale avec la Sarthe, commune de Saint Ceneri le Gerei	Dans ses parties omises et limitrophes avec la Sarthe, sauf : - la Pervenche et ses affluents et sous affluents, de sa source, commune de Montgaudry à sa confluence avec le ruisseau de Saint-Loup, commune du Pont-de-Pierre - le ruisseau de Paillerote, commune des Vente-de-Bourse
Vandoise	La Sarthe, ses affluents et sous-affluents ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau de Mahéru, commune de Moulins-la-Marche	Limite départementale avec la Sarthe, commune de Saint Ceneri le Gerei	
Vandoise	Le ruisseau de Guerne	Confluence avec la Fresbée, commune du Plantis	Confluence avec la Sarthe, commune du Plantis	
Vandoise	L'Hoëne	Confluence avec le Ruisseau de Launay, commune de Bazoches-sur-Hoëne	Confluence avec la Sarthe, commune de la Mesnière	
Vandoise	L'Erine	Confluence avec le ruisseau de la Fontaine, commune de Coulimer	Confluence avec la Sarthe, commune de Coulonges sur Sarthe	
Vandoise	Le Radrel	Pont de la D251, commune de Coulonges-sur-Sarthe	Confluence avec la Sarthe commune de Coulonges sur Sarthe	
Vandoise	La Pervenche	Pont de la D651, Commune de Vidai	Confluence avec la Sarthe, commune de Barville	
Vandoise	La Tanche	Confluence ruisseau de Chardonnet, Commune de Ménil-Guyon	Confluence avec la Sarthe, commune de Saint Léger sur Sarthe	
Vandoise	Vezone et son affluent ci-dessous :	Pont de la D214, Commune de Boitron	Confluence avec la Sarthe, commune du Menil Brout	
Vandoise	La Vandre	pont de la D138, commune de Saint-Gervais-du-Perron	Confluence avec la Vezone, commune d'Essai	
Vandoise	Le Betz	Confluence ruisseau de Péroncel commune de Hauterive	Confluence avec la Sarthe, commune de Hauterive	
Vandoise	Le Londeau	Pont du Gué, commune de Cerisé	Confluence avec la Sarthe, commune de Cerisé	
Vandoise	La Briante	Confluence avec le ruisseau de Velluet, commune de Colombiers	Confluence avec la Sarthe, commune d'Alençon	
Vandoise	Le Cuissai	Pont de la D112, commune de Condé-sur-Sarthe	Confluence avec la Sarthe, commune de Condé-sur-Sarthe	
Vandoise	Le Sarthon	Confluence avec le ruisseau d'Ecublei, commune de la Roche-Mabile	Confluence avec la Sarthe, commune de Saint-Cénéri-le Gerei	

BASSIN DE LA MAYENNE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Mayenne, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de la Lacelle	Limite départementale avec La Mayenne, commune de Loré	Dans ses parties omises et limitrophes avec la Mayenne, sauf le ruisseau de la Racinière, commune de Geneslay
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Gourbe, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de la Chaux	Confluence avec la Mayenne, commune de Méhoudin	Sauf les ruisseaux de la Ferme du Château, commune de la Motte-Fouquet et de la Pelleras, commune de la Ferté-Macé
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau des Vaux	Source, commune d'Antoigny	Confluence avec la Mayenne, commune d'Antoigny	Sauf le ruisseau de la Mourolrière, commune de Couterne
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Vée, ses affluents et sous-affluents	Sources, commune de la Ferrière-aux-Etangs	Confluence avec la Mayenne, commune de Couterne	Sauf le ruisseau du Parc à la Barre, commune de la Sauvagère
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau du Moulin Guérin, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de la Chapelle-d'Andaine	Confluence avec la Mayenne, commune de Geneslay	

Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau de Ménéil-Rouillé, ses affluents et sous-affluents	Sources, commune de la Baroche-sous-Lucé	Confluence avec la Mayenne, commune de Saint-Denis-de-Villeneuve	Sauf le ruisseau de Ménéil-Rouillé, du pont de la D52 à sa confluence avec la Mayenne, commune de Saint-Denis-de-Villeneuve et son affluent le ruisseau de la Barre, commune de Beaulandais
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le ruisseau d'Ortel, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Céaucé	Confluence avec la Mayenne, commune de Céaucé	Sauf les ruisseaux d'Olivet et de Gânerie, commune de Céaucé
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Varenne, ses affluents et sous-affluents	Source, commune d'Echalou	Limite départementale, commune de Céaucé	Sauf la Varenne du pont de la D18, commune de Messei, au pont de la Fonte, commune du Châtelier et de la confluence avec l'Égrenne, commune de Saint-Mars d'Égrenne à la limite départementale, commune de Loré, et sauf les ruisseaux : - de la Gallerie et de l'Imbergère, commune de Saint-Bomer-les-Forges - de la Rétellière, commune de Saint-Mars d'Égrenne - de Guennepannerie, commune de Torchamp - de la Poterie, commune de Saint-Mars d'Égrenne
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Halouze, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Chanu	Confluence avec la Varenne, commune de Saint-Bomer-les-Forges	Sauf le bief de Larchamp (bras de "la Cour" au "Vieux Fourneau"), commune de Larchamp
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	L'Égrenne ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Saint-Christophe de Chaulieu	Confluence avec la Varenne, commune de Saint Mars d'Égrenne	Sauf l'Égrenne, du pont de la D907, commune de la Haute-Chapelle à la confluence avec la Varenne, commune de Saint-Mars d'Égrenne, et sauf les ruisseaux : - du Châtelier, commune de la Haute-Chapelle - de la Basse-Chaine et de la Martinière, commune de Rouellé - du Petit Gué, commune de Saint-Roch-sur-Égrenne - de Saint Gilles et du Clos, commune de Saint-Gilles-des-Marais - de la Pérouinière, commune de Mantilly
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	Le Ruisseau de Bazeille, ses affluents et sous-affluents	Source, commune de Perrou	Confluence avec la Varenne, commune de Torchamp	Sauf les ruisseaux de la Galonnière et de Courmareau, commune de Domfront
Chabot, lamproie de Planer, truite fario	La Pisse, ses affluents et sous affluents	Source, commune de Mantilly	Confluence avec la Varenne, commune de Saint-Fraimbault	Sauf les ruisseaux de Basse-Roche et des Bouillons, commune de Saint-Fraimbault
Vandoise	La Mayenne, ses affluents et sous-affluents ci-dessous :	Limite départementale avec la Mayenne, commune de Saint-Ouen-le-Brisoult	Limite départementale avec la Mayenne, commune de Loré	
Vandoise	La Gourbe et son affluent ci-dessous :	Confluence avec le ruisseau du Fourneau, commune de Saint-Patrice-du-Désert	Confluence avec la Mayenne, commune de Méhoudin	
Vandoise	La Maure	Pont du carrefour du Grand Evier, commune de Magny-le-Désert	Confluence avec la Gourbe, commune d'Antoigny	
Vandoise	La Varenne et son affluent ci-dessous :	Pont de la D225, commune du Châtelier	Limite départementale avec la Mayenne, commune de Céaucé	
Vandoise	L'Égrenne	Pont de la D818, commune de Lonlay-l'Abbaye	Confluence avec la Varenne, commune de Saint-Mars-d'Égrenne	

INVENTAIRE DES ZONES DE FRAYÈRES DES POISSONS DE LA LISTE 2

Inventaire des parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquels ont été constatées la dépose ou la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de l'espèce au cours des dix années précédentes, pour chacune des espèces de poissons figurant sur la seconde liste (article R.432-1-1-II du code de l'environnement et arrêté ministériel du 23 avril 2008).

Espèce présente dans le département :

Brochet (*Esox lucius*)

BASSIN DE L'ORNE

Espèce	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Brochet	Orne	Confluence avec la Sennevière, commune de Mortrée	Pont de la D781, commune de Ménil-Jean	Lit majeur
Brochet	Don	Confluence avec le ruisseau des Essarts, commune du Château d'Almenèches	Confluence avec l'Orne, commune d'Almenèches	Lit majeur
Brochet	Orne retenue EDF de Rabodanges	Barrage de la Scierie, commune de Putanges	Barrage EDF du Plessis, commune de Rabodanges	Y compris la frayère à brochet en rive droite, commune de Putanges
Brochet	Le Val de Breuil et son affluent	Pont de la D21, Commune de Bellou-en-Houlme	Confluence avec le ruisseau d'Arthan, commune de Briouze	Lit majeur incluant le marais du Grand Hazé
Brochet	Le ruisseau de la Source Philippe	Pont de la D21, Commune de Bellou-en-Houlme	Confluence avec le Val de Breuil, commune de Briouze	Lit majeur incluant le marais du Grand Hazé
Brochet	Orne, retenue de compensation EDF de Saint-Philbert	Ancien Barrage du Moulin de Blot (queue de la retenue EDF), commune de Saint Philbert sur Orne	Barrage EDF de St-Philbert, commune de Saint Philbert sur Orne	Limitrophe avec le Calvados

BASSIN DE LA SARTHE

Espèce	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Brochet	La Sarthe	Confluence avec l'Hoëne, commune de Coulonges-sur-Sarthe	Confluence avec le Sarthon, en limite départementale, commune de Saint-Céneri-le-Gérei	Le lit majeur, y compris le bras de la Sarthe dit "la Vieille Sarthe", commune de Saint-Léger-sur-Sarthe et dans ses parties ormaises et limitrophes avec le département de la Sarthe
Brochet	L'Erine	Confluence avec le ruisseau de Puisaie, commune de la Mesnière	Confluence avec la Sarthe, commune de Coulonges-sur-Sarthe	Lit majeur
Brochet	Le Ruisseau du Radrel	Pont de la D 251, commune de Coulonges-sur-Sarthe	Confluence avec la Sarthe, commune de Coulonges-sur-Sarthe	Lit majeur
Brochet	La Pervenche	Pont de la D4, commune de Barville	Confluence avec la Sarthe, commune de Barville	Lit majeur, dans sa partie limitrophe avec le département de la Sarthe

BASSIN DE LA MAYENNE

Espèce	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Brochet	La Mayenne	Barrage du château de la Bernetière, commune de Couterne	Confluence avec le ruisseau d'Ortel, en limite départementale, commune de Loré	Lit majeur, dans ses parties ormaises et limitrophes avec le département de la Mayenne
Brochet	L'Égrenne	Pont de la D907, commune de la Haute-Chapelle	Confluence avec la Varenne, commune de Saint-Mars-d'Égrenne	Lit majeur comprenant les zones du marais de l'Égrenne sur les communes de Rouellé, de la Haute-Chapelle, de Saint-Mars-d'Égrenne et de Saint-Gilles des Marais
Brochet	La Sonce	Pont de la D907, commune de Rouellé	Confluence avec l'Égrenne, commune de la Haute-Chapelle	Lit majeur comprenant les zones du marais de l'Égrenne sur la commune de Rouellé

INVENTAIRE DES ZONES D'ALIMENTATION ET DE CROISSANCE DES CRUSTACÉS DE LA LISTE 2

Inventaire des parties de cours d'eau où la présence de l'espèce considérée a été constatée au cours de la période des dix années précédentes, pour chacune des espèces de crustacés figurant sur la seconde liste (article R.432-1-1-III du code de l'environnement et arrêté ministériel du 23 avril 2008).

Espèce présente dans le département:

Écrevisse à pieds blancs (*Austroptotomobius pallipes*)

BASSIN DE L'ORNE

Espèce	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Tricoire, bassin de la Baize	Source, commune de Saint-Christophe-le-Jajolet	Confluence avec le ruisseau des Etangs, commune de Saint-Christophe-le-Jajolet	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Landrion et ses affluents, bassin de la Cance	Sources, commune de la Bellière	Confluence avec le ruisseau de Gastines, commune de Francheville	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Gastines et ses affluents, bassin de la Cance	Source, commune de la Lande-de-Goult	Confluence avec le ruisseau de Landrion, commune de Francheville	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Bel Usse, Bassin de la Cance	Source, commune de Vrigny	Pont de la D2, commune de Fleuré	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Houx, bassin du Don	Source, commune de la Genevraie	Confluence avec le Don, commune de saint-Léonard-des-Parcs	
Écrevisse à pieds blancs	La Senelle, bassin du Don	Source, commune de Gaprée	Confluence avec le Don, commune de Godisson	
Écrevisse à pieds blancs	L'Houay	Sources, commune de Ri	Confluence avec le ruisseau de Cuy, commune d'Occagnes	
Écrevisse à pieds blancs	La Durance et ses affluents, bassin du Noireau	Sources, communes de Saint-Cornier des Landes et Tinchebray-Bocage	Confluence avec le noireau, commune de Tinchebray-Bocage	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Mocquetière, ruisseau des Nussons et ses affluents, bassin du Noireau	Sources, commune de Frênes	Confluence avec le Noireau, commune de Montsecret	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Fontaines, bassin du Noireau	Sources, commune de frênes	Confluence avec le Noireau, commune de Montsecret	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Grand Samoi bassin du Noireau	Source, commune de Saint-Pierre-du-Regard	Confluence avec le Noireau, commune de Saint-Pierre-du-Regard	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Fontaine au Héron et ses affluents	Source, commune de Saint-André-de-Briouze	Confluence avec l'Orne, commune de Saint-Aubert-sur-Orne	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Rogneux	Source, commune de Silly-en-Gouffern	Confluence avec l'Orne, commune d'Aunou-le-Faucon	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Méseret	Source, commune de Sainte-Croix-sur-Orne	Confluence avec l'Orne, commune de Sainte-Croix-sur-Orne	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Hommerie, bassin de la Rouvre	Sources, commune de la Carneille	Confluence avec la Gine, commune de la Carneille	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Coulandre et ses affluents, bassin de la Rouvre	Sources, commune de Chénéduoit	Confluence avec la Rouvre, commune de Bréel	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Lembronnet, bassin de la Rouvre	Sources, commune de Ronfeugerai	Confluence avec le Lembron, commune de Ronfeugerai	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Duipont et ses affluents, bassin de la Rouvre	Source, commune de la Lande-saint-Siméon	Confluence avec la Rouvre, commune de Ménil-Hubert/Orne	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau d'Arpentigny, bassin de la Rouvre	Source, commune de Craménil	Confluence avec la Rouvre, commune de Craménil	
Écrevisse à pieds blancs	La Sennevière	Source, commune de Tanville	Pont de la D906, commune de la Ferrière-Béchet	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Cercueil, bassin de la Thouane	Source, commune du Cercueil	Confluence avec la Thouane, commune de Montmerrei	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Coupigny et ses affluents, bassin de l'Udon	Source, commune de Saint-Sauveur-de-Carrouges,	Confluence avec le ruisseau de Bois-Landry, commune de Ménil-Scelleur	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de bois-Landry et ses affluents, bassin de l'Udon	Sources, commune de Chahains	Confluence avec le ruisseau de Coupigny, commune de Ménil-Scelleur	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Pont Nicole et ses affluents, bassin de l'Ure	Sources, commune de Silly-en-Gouffern	Confluence avec l'Ure, commune de Silly-en-Gouffern	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Noire Vallée, Bassin de la Vère	Source, commune de Chanu	Confluence avec le ruisseau du Pont à Sec, commune de la Chapelle-biche	

BASSIN DE LA DIVES

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Meillon et ses affluents	Source, commune d'Occagnes	Confluence avec la Dives, commune d'Ommoy	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Douit et ses affluents	Source, commune de Montabard	Confluence avec la Dives, commune de Merri	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Barges et ses affluents	Sources, commune d'Exmes	Pont de la D14, commune de Villebadin	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Douaires et ses affluents	Sources, commune de Couménil	Confluence avec la Dives, commune de Courménil	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Saint-Arnoult	Source, commune d'Exmes	Confluence avec la Dives, commune d'Exmes	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Château et ses affluents, bassin de la Monne	Source, commune du Renouard	Confluence avec la Monne, commune du Renouard	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Monne, bassin de la Monne	Source, commune de Saint-Gervais-des-Sablons	Confluence avec la Monne, commune de Saint-Gervais-des-Sablons	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Champeaux, bassin de la Vie	Sources, commune des Champeaux	Confluence avec le ruisseau de Besion, commune des Champeaux	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Moulin de Roiville, bassin de la Vie	Sources, commune de Roiville	Confluence avec la Vie, commune de Roiville	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Costillet et ses affluents, bassin de la Viette	Sources, commune de Champosoult	Confluence avec la Viette, commune de Camembert	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Souze, bassin de la Vie	Source, commune de Canapville	Confluence avec la Vie, commune de Vimoutiers	Dans ses parties ornaïses et limitrophes avec le Calvados
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Vitou et son affluent, bassin de la Vie	Source, commune de Crouttes	Amont du plan d'eau du Vitou, commune de Vimoutiers	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Retoudière, bassin de la Monne	Source, commune de Crouttes	Confluence avec la Monne, commune de Crouttes	En limite départementale avec le calvados
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Haïemet, bassin de la Monne	Source, commune de Crouttes	Confluence avec le Ruisseau de Crouttes, commune de Crouttes	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Village Bardoult, bassin de la Vie	Source, commune de Survie	Confluence avec la ruisseau de Montormel, commune de Survie	

BASSIN DE LA TOUQUES

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Bove et ses affluents,	Sources, commune de Cisai-saint-Aubin	Confluence avec le ruisseau de Fontaine Bouillante, commune de Cisai-Saint-Aubin	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Saint-Evrout et ses affluents	Source, commune de Saint-Evrout-de-Montfort	Confluence avec la Touques, commune de Saint-Evrout-de-Montfort	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Aumônes et son affluent	Sources, commune de Chaumont	Confluence avec le ruisseau de l'Eglise, commune de Chaumont	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Ménardièrre	Source, commune d'Avernes-Saint-Gourgon	Confluence avec le Ruisseau du Bourgel, commune d'Avernes-Saint-Gourgon	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Gérardière	Source, commune de Cisai-saint-Aubin	Confluence avec le ruisseau de la Fontaine Bouillante, commune de Cisai-Saint-Aubin	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Dérot	Source, commune de Cisai-saint-Aubin	Confluence avec le ruisseau de la Fontaine Bouillante, commune de Cisai-Saint-Aubin	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Ferme d'Orgères	Source, commune d'Orgères	Confluence avec le ruisseau de la Fontaine Bouillante, commune d'Orgères	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Pierre Banche	Source, commune de Gacé	Confluence avec la Touques, commune de Gacé	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Tanneries	Source, commune du Sap	Confluence avec la Touques, commune d'Orville	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Bois de Mille et son affluent,	Limites départementales, commune de Canapville	Confluence avec la Touques, commune de Canapville	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Val Raquet	Limites départementales, commune de Canapville	Confluence avec la Touques, commune de Canapville	

BASSIN DE LA RISLE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	La Charentonne	Source, commune de Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois	Pont de la D13, commune de Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois	

Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Chaud Fontaine et affluents	Source, commune de Cisai-saint-Aubin	Confluence avec la Rivière Morte, commune de Touquettes	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Besnardière	Source, commune de la Gonfrrière	Confluence avec la Charentonne, commune de la Gonfrrière	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Guiel et ses affluents les ruisseaux de la Fontaine-Saint-Symphorien et de la Verderie	Source, commune de La Trinité-des-Laitiers	Limite départementale avec l'Eure, commune de Monnai	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Livet et ses affluents	Source, commune de Beauvai	Confluence avec la Risle, commune de Rai	

BASSIN DE L'AVRE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	L'Avre	Source, commune de Bubertré	Amont de l'Étang de Conturbie, commune de Randonnai	

BASSIN DE L'HUISNE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Margobia, bassin du Chêne Galon	Source, commune de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême	Confluence avec le ruisseau du Chêne Galon, commune d'Éperrais	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Herbinière, bassin du Chêne Galon	Source, commune de Bellavilliers	Confluence avec le ruisseau de la Forêt, commune de Bellavilliers	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Renouard	Source, commune de Tourouvre	Confluence avec la Commeauche, commune de Malétable	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Robioche	Source, commune de Moulicent	Confluence avec la Jambée, commune de Longny-au-Perche	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Marchainville	Source, commune de Marchainville	Confluence avec la Jambée, commune de Moulicent	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Coignardièrre et ses affluents	Source, commune de Moutiers-au-Perche	Confluence avec la Corbionne, commune de la Madeleine-Bouvet	
Écrevisse à pieds blancs	La Donnette et ses affluents	Source, commune du Pas-Saint-L'Homer	Confluence avec la Corbionne, commune de Bretoncelles	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Merdereau	Source, commune de Colonard-Corubert	Pont de la D9, commune de Courcerault	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Gouffard	Source, commune de Bellavilliers	Confluence avec l'Huisne, commune de Saint-Jouin-de-Blavou	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de le Couette	Source, commune du Mage	Confluence avec l'Huisne, commune de Dorceau	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Vaugelé et ses affluents	Source, commune de Longny-au-Perche	Confluence avec la Jambée, commune de Longny-au-Perche	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Marcilly	Source, commune d'Appenai-sous-Bellême	Confluence avec la Mème, commune d'Igé	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Houdonnière	Source, commune de Villiers-sous-Mortagne	Confluence avec le ruisseau de Villiers, commune de Villiers-sous-Mortagne	

BASSIN DE LA SARTHE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Boulays et ses affluents, bassin de la Briante	Source, commune de Saint-Nicolas-des-bois	Confluence avec la Briante, commune de Colombiers	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Bourdon et ses affluents, bassin de la briante	Source, commune de Colombiers	Confluence avec la Briante, commune de Damigni	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Romigny, bassin de l'Hoëne	Source, commune de Sainte-Céronne-lès-Mortagne	Confluence avec l'Hoëne, commune de Sainte-Céronne-lès-Mortagne	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Bois Guillaume, bassin de l'Hoëne	Source, commune de Soligny-la-Trappe	Confluence avec le Ruisseau de Saint-Mard, commune de Saint-Ouen-de-Sècherouvre	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Clinchamps, bassin de l'Orne Saonoise			
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Plessis, bassin de l'Orne Saonoise			
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Chêne de l'École, bassin de l'Orne Saonoise			

Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Quincampoix	Source, commune de Saint-Aquilin-de-Corbion	Confluence avec la Sarthe, commune de Saint-Aquilin-de-Corbion	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Croix	Source, commune de Vingt-Hanaps	Pont de la RNI38, commune de Forges	
Écrevisse à pieds blancs	Le Sarthon	Source, commune de Roupperoux	Pont de la RNI2, commune de Saint-Denis-sur-Sarthon	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Matrie, bassin du Sarthon	Source, commune de Gandelain	Confluence avec le Sarthon, commune de la Roche-Mabile	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Plesse et ses affluents, bassin du Sarthon	Source, commune de Saint-Didier-sous-Ecouves	Confluence avec le Sarthon, commune de Livaie	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Belles Fontaines puis de Roche-Elie et ses affluents	Source, commune de Fontenai-les-Louvets	Confluence avec le Sarthon, commune de la Roche-Mabile	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Merdrel	Source, commune de Gandelain	Confluence avec le Sarthon, commune de Gandelain	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Chênelaire	Source, commune de La Lacelle	Confluence avec le Ruisseau de Chandon	

BASSIN DE LA MAYENNE

Espèces	Cours d'eau	Délimitation amont	Délimitation aval	Observations
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Grandes Planches et ses affluents, bassin de l'Andainette	Sources en forêt domaniale, commune de Champsecret	Confluence avec l'Andainette, commune de Champsecret	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Beslay et son affluent le ruisseau de la Chapelle	Source, commune de Saint-Siméon	Confluence avec la ruisseau de la Chapelle	Dans ses parties ornaïses et limitrophes avec la Mayenne
Écrevisse à pieds blancs	L'Égrenne et ses affluents	Source, commune de Saint-Christophe de Chaulieu	Pont de la D25, commune de Beauchêne	Dans ses parties ornaïses et limitrophes avec la Manche
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Choisel et ses affluents, bassin de l'Égrenne	Source, commune de Saint-Bomer-les-forges	Confluence avec l'Égrenne, commune de la Haute-Chapelle	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Blandouet et ses affluents, bassin de l'Égrenne	Source, commune de Beauchêne	Confluence avec l'Égrenne, commune de Lonlay-l'Abbaye	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Bouvetière, bassin de l'Égrenne	Source, commune de Lonlay-l'Abbaye	Confluence avec l'Égrenne, commune de Lonlay-l'Abbaye	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Macéère, bassin de l'Égrenne	Source, commune de Lonlay-l'Abbaye	Confluence avec l'Égrenne, commune de Lonlay-l'Abbaye	
Écrevisse à pieds blancs	La Mayenne	Source, commune de la Lacelle	Limite départementale avec la Mayenne	
Écrevisse à pieds blancs	La Pisse et ses affluents	Source, commune de Mantilly	Amont plan d'eau du Moulin, commune de Passais	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Paisière et affluents, bassin de la Vée	Sources, commune de Tessé-la-Madeleine	Confluence avec la Vée, commune de Tessé-Froulay	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Parc Galet et ses affluents, bassin de la Vée	Source, commune de Saint-Maurice-du-Désert	Confluence avec la Vée, commune de Saint-Maurice-du-Désert	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Châtellier	Source, commune de la Chapelle-au-Moine	Confluence avec la Varenne, commune du Châtellier	
Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Tortillon et ses affluents	Source, commune de la Chapelle-au-Moine	Confluence avec la Varenne, commune de Messei	

**Annexe n°4 à l'arrêté délimitant les frayères et les zones de croissance ou d'alimentation
de la faune piscicole et des crustacés du département de l'Orne**

Information sur les périodes de reproduction des espèces ciblées par le présent arrêté :

Espèce	Période de reproduction
Chabot (<i>Cottus gobio</i> sp.)	Février à mars ¹
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	Mars à juin ¹
Ombre commun (<i>Thymallus thymallus</i>)	Mars à mai ¹
Saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>)	Novembre à janvier ²
Truite fario (<i>Salmo trutta fario</i>)	Novembre à janvier ²
Vandoise (<i>Leuciscus leuciscus</i>)	Mars à avril ¹
Brochet (<i>Esox lucius</i>)	Mars à mai ¹
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Septembre à novembre ¹

(1) MUUS et DAHLSTROM, Guides des poissons d'eau douce et pêche. 1973, édition Delachaux et Niestlé

(2) <http://www.logrami.fr/> (Loire grands migrants)

Information concernant les possibilités d'entretien des tronçons de cours d'eau et fossés recensés dans le présent arrêté :

La nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement comprend une rubrique n°3.1.5.0 ainsi libellée :

« Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés ou des batraciens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet :

- Destruction de plus de 200 m² de frayères : autorisation
- Dans les autres cas : déclaration ».

Cette rubrique s'applique :

- sur les frayères et zones de croissance et d'alimentation mentionnées dans le présent arrêté ou inventoriées pour d'autres espèces et secteurs à enjeu
- aux opérations qui entraînent directement (au droit du projet) ou indirectement (en amont ou en aval) la destruction effective des frayères recensées, et qui nécessitent le respect des prescriptions techniques fixées par l'arrêté ministériel du 30 septembre 2014.

Elle n'a pas vocation à être appliquée à l'ensemble des interventions réalisées dans le lit mineur ou majeur d'un cours d'eau. En particulier, les opérations d'entretien régulier des cours d'eau réalisées dans le cadre de l'article L.215-14 du code de l'environnement, et les opérations d'entretien des fossés évacuateurs de crues restent autorisées, sous réserve de mettre en œuvre les bonnes pratiques permettant le respect des habitats et espèces à préserver.